

TRI A LA SOURCE ET COMPOSTAGE DES BIODECHETS

Dans le cadre du Schéma directeur et d'orientation de la gestion locale des déchets et du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2022-2028, Troyes Champagne Métropole a retenu le compostage (individuel et collectif) comme solution pour favoriser le tri à la source des déchets ménagers et continuer à réduire la part de biodéchets contenue dans les ordures ménagères résiduelles.

Rappelons que selon les dernières caractérisations du contenu des ordures ménagères des foyers de Troyes Champagne Métropole, la proportion des déchets compostables des ordures ménagères atteint 32 %.

Les actions menées en collaboration avec les communes pour favoriser le compostage (mise à disposition de composteurs, sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques de tri et de compostage, notamment au travers d'ateliers de proximité...) rencontrent un franc succès auprès des habitants.

A ce jour, huit ateliers compostage sont prévus dans les communes et quatre sont en préparation, pour répondre, entre autres, aux obligations de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) qui prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024. Les habitants peuvent encore réserver leurs composteurs et s'inscrire aux ateliers sur le site Internet de Troyes Champagne Métropole. Lorsque tous les ateliers seront complets, de nouvelles sessions devront être organisées pour répondre à la demande. Il faudra donc par moment s'armer de patience.

Ci-joint le calendrier des prochains ateliers compostage.

A noter que TCM propose un composteur gratuit aux personnes qui participent aux ateliers. Celles qui ne souhaitent pas suivre pas la formation ou qui ne souhaitent pas patienter seront obligées d'acheter leurs composteurs.

Par ailleurs, afin de satisfaire la demande croissante du public et contribuer à la généralisation de la pratique du compostage, Troyes Champagne Métropole lance un nouveau marché de fourniture de composteurs individuels et, dès les premières livraisons, sera en mesure d'organiser de nouveaux ateliers. Il se trouve que de nombreuses collectivités ont fait le même choix pour les biodéchets que nous et cela crée une tension sur la fourniture des composteurs.

Si elle perdure, cette situation pourra allonger les délais de livraison des nouveaux composteurs et nous contraindre à étaler les calendriers des futurs stages de formation ainsi que la mise à disposition de ces équipements aux ménages.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure, en fonction des possibilités d'approvisionnement offert par le marché, sur l'organisation des ateliers dans les communes volontaires.

Service gestion et collecte des déchets

03 25 45 27 30

Collectededechets@troyes-cm.fr

Troyes-champagne-metropole.fr